



Bonjour

À : Suzanne Mailloux
Chef des relations de travail, CUSM

Audrey Allard
SANTÉ PUBLIQUE MONTRÉAL

La gravité de la situation et la position de l'administration du CUSM qui affirme s'en tenir à suivre les directives de la Santé publique, nous incite à aviser immédiatement la direction du CUSM et la Santé publique pour clarifier et apporter le cas échéant, les correctifs nécessaires.

Suite à une conférence téléphonique du 23 mars entre les syndicats CSN, APTS, FIQ et la direction du CUSM, j'ai fait des vérifications avec le CISS Laval et ils sont formels

1- un travailleur ne présentant qu'un seul symptôme EST AUTOMATIQUEMENT TESTÉ.
Le raisonnement actuel au CUSM selon lequel on pourrait tester « pour rien » ne tient pas la route à la lumière de ce qui se fait dans le monde notamment en Corée de sud. Partout les spécialistes s'entendent pour dire que le premier pas pour contrôler la propagation est de tester et de tester le plus possible pour intercepter le plus tôt possible des personnes infectées.

2- le CUSM a raison sur un point : un seul symptôme ne fait pas que la personne est infectée et la détection par le test peut venir deux ou trois jours plus tard. Alors, pour nous, selon un principe de précaution et de prévention il faudrait modifier le protocole de test comme ceci

- a- tester la personne salariée qui présente un seul symptôme
- b- retourner la personne chez elle pour 72 heures (ou plus) en attendant les résultats du test
- c- re-tester la personne après réception du premier résultat

- d- retourner la personne chez elle pour 72 heures (ou plus) en attendant les résultats du test
- e- si un test (le premier ou deuxième est positif on peut initier un plan de soin immédiat.
- f- si les deux tests sont négatifs la personne revient travailler

Ne pas prendre cette procédure expose l'entièreté de notre système de santé en ayant des salariés qui continuent de travailler pendant plusieurs jours avant que les autres symptômes ne deviennent évidents et laisse la question suivante sans réponse: combien de personnes seront infectées dans cet intervalle?

Autre point très préoccupant que l'on vient d'apprendre à l'instant:
Un médecin a été testé positif au Neuro et la Direction n'a pas avisé les personnes qui ont été en contact avec ce médecin. Le médecin a travaillé au NEURO toute la semaine du 16 mars. Deux salariées ont été mis en quarantaine. Des employées infirmière se sont mises à porter des masques ce qui a suscité des questions des PAB et de l'entretien ménager de la zone où travaillait le médecin. C'est seulement à ce moment que les employées ont appris que le médecin était infecté.

La politique est inappropriée et dangereuse, Ça doit être corrigé immédiatement.

merci de l'attention que vous porterez à la présente.

syndicat SECUSM

cc : Santé publique Montréal